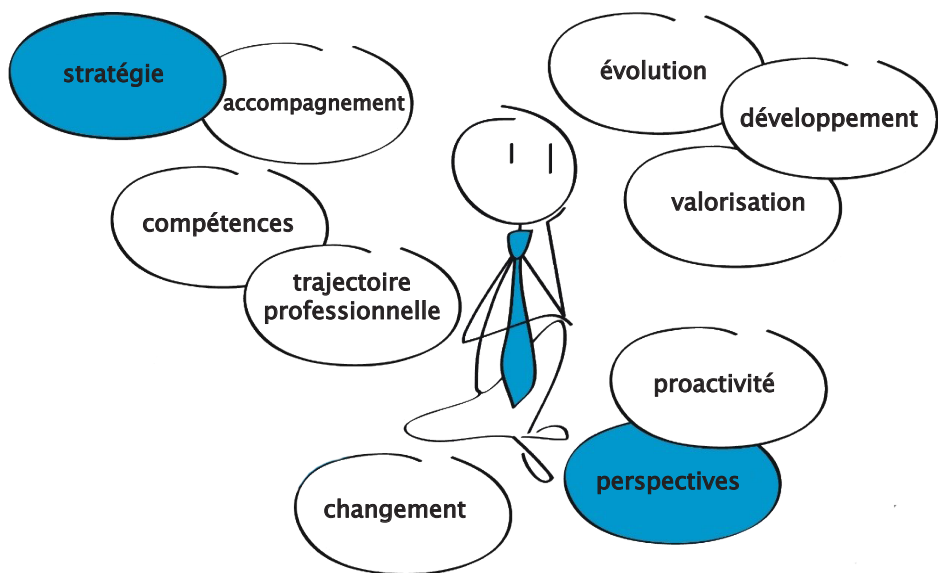


# ACCOMPAGNEMENT DES TALENTS



## DETAIL DU PROCESSUS

Durée : 16 heures d'accompagnement en face-à-face,  
Une dizaine d'heures de travail personnel entre les séances.  
1h d'accompagnement post prestation offerte,  
à effectuer dans les 6 mois qui suivent la fin de la prestation.

### Un processus en 6 étapes

#### Phase de lancement et de cadrage

**Objectifs :**

Clarifier le contexte, valider l'adéquation de la prestation,  
Expliquer attentes et enjeux, poser le cadre de travail.  
Recueillir les informations sur les pistes possibles dans l'entreprise.



#### Entretiens approfondis avec le salarié

##### D'où je pars

**Objectifs :**

- ➔ Faire un état des lieux, définir les motivations pour une future évolution...
- ➔ Valoriser les points d'appui en identifiant ses motivations, ses aptitudes, centres d'intérêt, éléments de personnalité.

##### Vers quoi je veux/peux aller

- ➔ Travailler sur le poste envisagé, valider les transversalités
- ➔ Confronter les idées du salarié à la réalité de son profil et aux besoins de l'entreprise.



#### Rencontre tripartite intermédiaire

**Objectifs :**

Faire le point sur l'avancement de la démarche, prendre les premiers arbitrages avec l'entreprise, procéder à des ajustements



#### Poursuite de l'accompagnement

**Objectifs :**

- ➔ Valider un projet en cohérence avec ses aspirations et le contexte de travail.
- ➔ Bien évaluer les conséquences de ce choix en termes de pertes et de gains.
- ➔ Etablir un plan d'actions pour la mise en oeuvre du projet (formations, délais, nouveaux apprentissages ...)



#### Restitution tripartite et clôture

- ➔ Le salarié présente son projet finalisé et le plan d'actions intégrant sa contribution et celle attendue de l'entreprise.
- ➔ Formalisation de l'accord salarié/entreprise et des engagements respectifs. Etapes de réalisation vers l'objectif final.



#### Accompagnement post mission 1h - Offert

Utilisable à temps choisi par le salarié dans les 6 mois suivant la fin de la prestation

# ACCOMPAGNEMENT DES TALENTS

Pour faire évoluer en interne vos collaborateurs à potentiel

## Pourquoi ?

- La **pérennité de l'entreprise** repose sur des piliers humains qu'il faut savoir fidéliser.
- Malgré l'attractivité du marché de l'emploi, les salariés ne souhaitent pas nécessairement « changer d'entreprise », en revanche ils aspirent légitimement à **évoluer selon leurs compétences** et leur potentiel.
- Notre démarche d'Accompagnement des Talents permet à l'entreprise comme au salarié de s'inscrire dans une **logique gagnant-gagnant !**

## Bénéfices pour l'entreprise

- ☆ Porter sur le salarié un regard différent, dans un cadre plus large que celui du poste qu'il occupe.
- ☆ Ouvrir à ses collaborateurs des perspectives en cohérence avec les objectifs stratégiques de la structure.
- ☆ S'inscrire dans une démarche proactive et préventive de gestion des compétences.
- ☆ Fidéliser des collaborateurs dans une période de pénurie de main d'oeuvre.
- ☆ Valoriser son capital humain.

## Bénéfices pour le salarié

- ☆ Être proactif et acteur de sa trajectoire professionnelle.
- ☆ Porter sur lui-même et sur ses compétences un regard objectif et valorisant.
- ☆ S'approprier ses pistes de développement et d'amélioration.
- ☆ S'engager sans quitter son poste, dans une démarche sécurisée et co-construite avec l'entreprise.
- ☆ Prendre en main son avenir professionnel et développer son «savoir devenir».



## VOS INTERLOCUTEURS POUR CETTE PRESTATION :

**NANCY** : Pascale COSSON, Petra DONNOT, Christine CHARTREUX et Céline AMORY

**LYON** : Laura HEMBERGER, Orane GRANDCHAMP et MARGAUX BERGAMELLI

## Une présence Nationale Un réseau International dans 50 pays



### **NANCY**

5, rue de l'Aviation  
CS 10155  
54602 Villers-lès-Nancy cedex  
03 83 96 29 29  
Denis HEFTRE - Président  
d.heftre@adh.fr - 06 08 31 16 21

### **LYON**

17, rue du Crépet  
69007 Lyon  
04 37 28 19 40  
Sandrine KIRKLAR  
s.kirklar@adh.fr - 06 31 74 42 53

### **PARIS**

33, rue de Naples  
75008 Paris  
01 47 43 18 18  
Pierre-Etienne DE MOUSTIER  
pemoustier@aims-france.com  
06 07 01 10 80

### **TOULOUSE**

56, rue Benjamin Baillaud  
31500 Toulouse  
05 61 50 61 87  
Dr Florence BENICHOUX  
florence.benichoux@betterhuman.fr  
06 14 94 01 87

+ Bureau METZ

+ Bureau AIX-MARSEILLE

+ Bureau NIORT